

Voilà ce que le vérificateur général affirme dans son rapport annuel présenté au Parlement et déposé à la Chambre des communes mardi dernier. De même, à l'occasion d'une conférence de presse, il a fait éloge de Canagrex, puisque c'est la première fois que le gouvernement est disposé à laisser le vérificateur général examiner tous les comptes de cette société s'il le juge opportun.

Je me suis entretenu avec le vérificateur à ce sujet. Cet amendement a été proposé par un député de l'opposition membre du comité de l'Agriculture, le député néo-démocrate de Prince Albert (M. Hovdebo). J'ai accepté cet amendement de manière à écarter tout soupçon concernant l'administration de Canagrex.

Je me demande pourquoi des députés de l'opposition refusent d'admettre que le vérificateur général approuve sa création. Ce dernier m'a dit que non seulement ce serait la première fois au Canada pour une société d'État fédérale-provinciale, mais la première fois pour une société d'État du monde libre, que la vérification des comptes serait autorisée par la loi.

On dit souvent que les sociétés de la Couronne sont mal gérées. Il semblerait que nous les avons toutes inventées. Pourtant, ce sont les conservateurs qui ont créé le Canadien National, Radio-Canada et bien d'autres. Ils ne laissent pas entendre que celles-là devraient être abolies.

L'opposition des conservateurs au projet de loi amendé me laisse perplexe . . .

**M. Lewis:** Ça ne change pas.

**M. Whelan:** . . . d'autant plus que la critique de l'Agriculture du parti conservateur, le député d'Elgin (M. Wise), a déclaré au comité que les amendements que nous avons faits étaient raisonnables selon lui. A cette époque, l'ancien ministre de l'Agriculture acceptait la proposition relative au principe de l'achat et de la vente qui, récemment, était au centre de la controverse entourant le projet de loi C-85. Après quatre longs mois au comité permanent et après que le gouvernement eut accepté 14 amendements aux 42 articles originaux, le député d'Elgin déclarait:

Madame le Président, à première vue, ces amendements nous semblent acceptables. Je suis extrêmement confiant. Je pense que cette proposition représente un très grand pas en avant et que nous pourrions l'accepter. Cependant, je vous demande de bien vouloir essayer de comprendre la situation dans laquelle je me trouve. Il me faut en discuter avec mes collègues.

Il s'agit bien ici de la question qui soulevait des controverses dans ce projet de loi et la proposition que l'on a présentée est fort acceptable et je ne demanderais pas mieux que de faire avancer nos travaux dès maintenant, en l'acceptant pour ensuite passer à l'étude article par article. Je puis vous assurer que dès que j'aurai obtenu l'approbation du caucus, tout se déroulera rondement.

Mais hélas, le député d'Elgin n'a pas eu de succès lorsqu'il s'est rendu au caucus. Il en a peut-être eu davantage hier. Tout a changé de façon radicale lorsque certains de ses collègues, qui malheureusement ne semblent pas avoir foi dans la critique actuelle de l'Agriculture de l'opposition officielle, se sont vigoureusement élevés contre le projet de loi amendé, ajoutant à ce que M. Kirk appelle de la «paranoïa» au sujet de ce projet.

**M. Mazankowski:** Qu'a-t-il dit?

**M. Whelan:** Kirk, David Kirk . . .

**M. Nielsen:** Il a dit quoi?

**M. Whelan:** Le secrétaire exécutif . . .

### *Attribution de temps*

**Le vice-président:** A l'ordre. Toutes les remarques doivent être adressées à la présidence.

**M. Whelan:** C'est une bonne mesure législative qu'ont réclamé les organisations agricoles . . .

**M. Mazankowski:** Vingt-cinq organisations agricoles s'y opposent.

**M. Whelan:** Le député tient la Fédération canadienne de l'agriculture pour rien . . .

**M. Mazankowski:** Les membres de la fédération sont divisés à ce sujet.

**M. Whelan:** Il existe peut-être certains désaccords au sein de l'organisme.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Whelan:** Il existe peut-être les mêmes désaccords dans le parti de l'opposition. Il n'y a peut-être pas non plus de consentement unanime de notre côté. En démocratie, on ne peut s'attendre à toujours faire l'unanimité.

**M. Taylor:** La moitié du pays s'y oppose.

**Le vice-président:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé.

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a commencé son discours en parlant du modèle des parlements et en disant que nous devrions nous en inspirer. Si seulement cela pouvait arriver! Oh, comme je voudrais que les ministres du gouvernement canadien soient aussi conscients de leurs responsabilités que leurs homologues qui siègent au modèle des parlements! Là-bas, la responsabilité ministérielle existe au plein sens du terme. Quand un ministre est pris en flagrant délit pour avoir trompé le public, mal administré son portefeuille ou n'avoir pas pleinement assumé ses responsabilités ministérielles, il démissionne, comme l'a récemment démontré Lord Carrington. Quand donc avons-nous vu l'équipe minable qui nous fait face afficher pareil comportement? Quand le ministre insinue que le modèle des parlements a des leçons à nous apprendre exclusivement en ce qui concerne le recours à la clôture, il fait preuve d'une ignorance crasse de ce qu'est censé être un parlement.

Le respect des conventions et des pratiques établies est le fondement même de la démocratie parlementaire. Ce ministre, de même que le premier ministre (M. Trudeau) et le leader parlementaire du gouvernement (M. Pinard), ne respectent aucune tradition. Pour eux, la seule chose qui compte, c'est la lettre de la loi dans sa sèche précision, et encore ils n'y obéissent pas toujours. Cette attitude ne permet pas d'instaurer un climat permettant une véritable démocratie parlementaire.

Comment le ministre peut-il faire preuve d'une effronterie pareille après avoir proposé la motion aux termes de l'article 75C du Règlement en plein milieu d'un débat sur l'impôt sur le revenu, et après que son leader parlementaire ait informé notre leader parlementaire de même que celui du NPD qu'il accordait la priorité à toute une série de projets de loi dont le bill C-85 ne faisait pas partie, sinon à la toute fin de la liste? Après avoir entendu le gouvernement déclarer sans ambages qu'il n'espérait pas faire adopter le bill C-85 avant Noël, en plein débat sur l'impôt sur le revenu, le ministre de l'Agriculture